

Aux représentants des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Bilan de mi-législature

Le Conseil communal de La Grande Béroche présente, parallèlement aux comptes de l'exercice 2018, un premier bilan positif de son activité et des projets menés durant ce début de législature

Le 3 septembre 2017, l'exécutif se mettait à la tâche pour dessiner et organiser la commune, sous sa nouvelle bannière de La Grande Béroche, pour le 1^{er} janvier 2018.

Préparer l'avenir et offrir aux générations actuelles et futures des infrastructures et une organisation dignes du 21^{ème} siècle, proposer une qualité de vie dans un espace « Grandeur Nature », telles sont les ambitions du Conseil communal annoncées dans le programme de législature 2018-2020.

Faisant suite à ce programme, publié en octobre 2018, ce bilan intermédiaire a pour but de présenter les projets réalisés et initialisés depuis le début de la législature dans le cadre fixé par ce programme.

Dans une période où les décisions cantonales influent particulièrement sur les régimes communaux, le Conseil communal espère, avec humilité, répondre aux besoins des citoyennes et citoyens en concrétisant des projets d'intérêt public.

Les projets et l'intervention des pouvoirs publics ont fait l'objet d'une appréciation et sont présentés dans ce bilan de mi-législature. Ils sont de nature très diverses et ont notamment pour thèmes la jeunesse, le soutien à la vie associative ou encore la mobilité.

Evidemment, il reste du travail à accomplir et, comme le relevait le programme de législature, certains projets s'inscrivent dans une perspective à moyen et long terme. Le Conseil communal souhaite poursuivre ses activités dans cette voie positive en bonne collaboration avec le législatif et ses commissions.

Saint-Aubin-Sauges, le 6 juin 2019

Le Conseil communal

Contact médias : M. François Del Rio, président du Conseil communal françois.delrio@ne.ch, 079 637 21 72